

Condition féminine Canada

Document de travail sur les méthodes de consultation

septembre 1997

Table des matières

A. Introduction	2
Objectif du présent document de travail Condition féminine Canada	
B. Notre conception des consultations	5
Définition de la consultation Pourquoi les consultations? À qui s'adressent les consultations de Condition féminine Canada? Objectifs des consultations Principes directeurs Contraintes Plan de consultation annuel	
C. Méthodes de consultation	9
1. Consultations en personne à grande échelle 2. Consultations en petits groupes 3. Document de travail avec participation par écrit 4. Court questionnaire 5. Discussion sur Internet	
D. Prochaines étapes	15

A. Introduction

Objectif du présent document de travail

Condition féminine Canada (CFC) est en train d'établir auprès de ses publics cibles un cadre plus structuré de consultation qui serait fondé sur le respect mutuel et la compréhension des rôles respectifs et du contexte dans lequel le travail se fait.

Les consultations sont importantes pour que le gouvernement puisse procéder à une planification et à un développement proactifs. Elles donnent à la Secrétaire d'État (Situation de la femme) un accès direct aux idées et aux préoccupations des Canadiennes, ce qui lui fournit un outil important pour influencer ses collègues du Cabinet concernant les questions de politiques gouvernementales qui touchent les femmes.

En 1996, Condition féminine Canada a entrepris une série de consultations auprès de ses publics cibles partout au Canada afin de recueillir leur avis sur divers aspects du travail de l'organisme. Il est notamment ressorti de ce processus l'engagement à élaborer un document de travail, en consultation avec des groupes de femmes et d'autres groupes voués à l'égalité des femmes, au sujet des diverses méthodes de consultation formelle et informelle, de la fréquence des consultations futures et des ressources nécessaires.

Conformément à cet engagement, Condition féminine Canada a rédigé le présent document de travail afin de rassembler les points de vue de groupes de femmes et d'autres groupes et particuliers au sujet des diverses méthodes de consultation envisageables. Un groupe de travail restreint constitué de représentantes de groupes de femmes et d'autres organisations vouées à l'égalité ont rencontré des fonctionnaires de Condition féminine Canada pour leur faire part de leurs commentaires concernant la version préliminaire du présent document et pour faire ressortir de nouvelles idées ou suggestions, dont beaucoup ont été intégrées au présent document.

Nous voulons maintenant connaître vos observations et vos suggestions, à savoir quand et comment Condition féminine Canada devrait procéder à ses consultations, les méthodes de consultation les plus efficaces auprès de groupes comme le vôtre, et d'autres suggestions sur la façon d'améliorer notre processus de consultation.

Nous aimerions particulièrement que vous répondiez aux questions suivantes :

1. Les principes directeurs suggérés dans le présent document sont-ils pertinents? Ceux qui ont été établis sont-ils les plus fondamentaux? S'appliquent-ils à toutes les situations de consultation? En manque-t-il? Avez-vous des changements à proposer quant à ces principes directeurs?

2. D'après vous, les objectifs de consultation proposés sont-ils les principaux objectifs que devrait viser Condition féminine Canada? En manque-t-il? Certains d'entre eux sont-ils inutiles ou non pertinents?
3. Les formes de consultation décrites ci-dessus couvrent-elles toutes les options de base? En manque-t-il? Supprimeriez-vous certaines d'entre elles?
4. La description de chaque méthode de consultation est-elle exacte? Représente-t-elle tout l'éventail des possibilités, des avantages et des inconvénients, etc., de façon objective? Avez-vous des points à ajouter, à modifier ou à supprimer?
5. Êtes-vous généralement d'accord sur les méthodes décrites dans le présent document de travail?

Condition féminine Canada

Condition féminine Canada est l'organisme fédéral qui travaille à la promotion de l'égalité des femmes. En contribuant au bien-être physique, économique et social des femmes, de leur famille et de leur collectivité, Condition féminine Canada s'engage à promouvoir un meilleur accès à l'égalité pour les femmes au Canada.

Au sein du gouvernement du Canada, Condition féminine Canada est responsable de la coordination et de l'analyse des politiques, de la recherche, du financement et de l'aide technique, des activités de consultation et de communication liées à la promotion de l'égalité des femmes. Il joue un rôle de chef de file, fait profiter la Secrétaire d'État (Situation de la femme) de ses compétences et de ses conseils en matière de politiques, et il conseille également les ministères et organismes fédéraux sur toutes les questions qui touchent les femmes. L'analyse comparative entre les sexes fait en sorte que toutes les lois, politiques et initiatives fédérales tiennent compte des questions liées à l'égalité entre les sexes. Un autre programme clé, le Fonds de recherche en matière de politiques, appuie la recherche sur les questions urgentes et à long terme en matière de politiques. Condition féminine Canada travaille aussi en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux afin de se pencher sur les questions qui préoccupent les femmes au Canada.

Le Programme de promotion de la femme de Condition féminine Canada possède un réseau de représentantes régionales qui gardent un contact étroit avec des groupes de femmes et d'autres organisations qui œuvrent en faveur de l'égalité des sexes, partout au Canada. Le programme offre aussi de l'aide financière et technique à l'appui de l'activité communautaire.

Condition féminine Canada travaille aussi en collaboration avec bon nombre d'organisations des secteurs non gouvernemental, bénévole et privé. Il encourage les responsables de secteurs clés comme l'industrie, l'éducation, la justice et la santé à incorporer l'égalité des femmes dans leurs politiques, programmes et structures décisionnelles. Il a aussi aidé des organisations et des entreprises à créer des programmes qui défendent les enjeux liés à l'égalité des femmes.

Afin de promouvoir l'égalité des femmes à l'échelle mondiale, Condition féminine Canada collabore avec des organisations internationales comme les Nations Unies, le Commonwealth et l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique. Condition féminine Canada tient aussi les Canadiennes et les Canadiens au courant des initiatives en matière d'égalité et des réalisations des femmes.

B. Notre conception des consultations

Définition de la consultation

Il existe un grand nombre de définitions de la consultation, beaucoup de méthodes différentes et diverses hypothèses qui sous-tendent chacune des méthodes.

Le présent document porte sur les consultations officielles de Condition féminine Canada auprès de ses publics cibles, pour lesquelles l'organisme demande officiellement l'opinion ou la participation de groupes, soit dans le cadre d'une rencontre, soit par écrit. En plus du processus de consultation officiel, nous allons poursuivre les discussions à caractère non officiel et les échanges entre le personnel de Condition féminine Canada et des particuliers au sein de groupes de femmes et d'autres organisations. Le personnel de Condition féminine Canada, dans le cadre de ses tâches habituelles, demandera également à l'occasion de l'information précise ou des commentaires à des particuliers ou à des organisations.

Aux yeux de Condition féminine Canada, une consultation officielle doit comprendre les caractéristiques suivantes :

- a) Avoir lieu avant la prise de toute décision et avant que Condition féminine Canada ne pousse plus loin ses initiatives concernant un enjeu donné.
- b) Être un processus de communication bilatéral où les organisations et les particuliers sont réceptifs et fournissent des idées, de l'information et des points de vue. Condition féminine Canada se mettra de nouveau en rapport avec les participantes et participants pour leur faire savoir ce qui a été fait par suite de leurs commentaires; les publics cibles peuvent aussi choisir de partager les résultats de leur propre suivi aux discussions.
- c) Engager à l'action. C'est une occasion de porter une réelle attention, marquée de respect, où Condition féminine Canada s'engage à agir par rapport aux points de vue entendus. Cela ne veut pas nécessairement dire que chaque suggestion faite dans le cadre d'une consultation sera mise en œuvre, mais que l'on tiendra compte de tout commentaire.
- d) Faire partie intégrante de la relation qui s'établit entre Condition féminine Canada et les publics cibles, relation où la confiance mutuelle et la bonne entente vont s'établir avec le temps, par le biais d'un processus continu de discussions, de décisions et de suivi

À qui s'adressent les consultations de Condition féminine Canada?

Condition féminine Canada considère que les principaux agents de la promotion de l'égalité des femmes sont les groupes de femmes et d'autres organisations vouées à l'égalité, et les gouvernements de tous les paliers. D'autre part, l'organisme estime que, la réalisation de

l'égalité des femmes passe par l'engagement de tous les secteurs de la société, qu'il s'agisse des établissements d'enseignement, de l'entreprise privée, du système juridique, des syndicats, des médias ou des groupes religieux, y compris des femmes et des hommes à titre individuel.

Les relations de consultation s'établiront pour la plupart avec des groupes de femmes et d'autres organisations vouées à l'égalité, ainsi qu'avec des particuliers qui travaillent activement à la promotion de l'égalité des femmes. Condition féminine Canada échangera également des points de vue avec d'autres secteurs afin de promouvoir l'égalité des femmes dans toutes les sphères de la société canadienne.

Condition féminine Canada reconnaît que les femmes ne forment pas un groupe homogène, et qu'elles sont confrontées à des réalités différentes de par leur âge, leur race, leur classe sociale, leur nationalité ou origine ethnique, leur orientation sexuelle, leurs capacités physiques et mentales, leur lieu de résidence, leur langue et leur religion. L'égalité ne peut être obtenue que par la reconnaissance et le respect de cette diversité; c'est pourquoi les consultations de Condition féminine Canada miseront sur la participation des femmes dans toute leur diversité.

Objectifs des consultations

Condition féminine Canada prévoit avoir besoin de la participation et des conseils des participantes et participants afin de réaliser quatre grands objectifs :

- a) recueillir des avis sur les politiques, les programmes, les mesures législatives et l'orientation que devrait prendre Condition féminine Canada à l'avenir, avant même de les déterminer;
- b) explorer de nouvelles idées et de nouveaux enjeux, aider à définir les enjeux et les questions ou comprendre la façon dont un enjeu influe sur la vie des femmes;
- c) élaborer des stratégies concernant des questions ou des enjeux qui préoccupent à la fois Condition féminine Canada et les publics cibles;
- d) évaluer les programmes, les politiques ou le rôle de Condition féminine Canada.

Un autre objectif sous-jacent à ces premières visées est de travailler à l'instauration d'une relation de travail mutuellement bénéfique aux organisations et aux particuliers qui partagent l'égalité des femmes comme engagement.

Principes directeurs

Chaque fois qu'une consultation est entreprise, les méthodes seront adaptées aux objectifs et aux résultats recherchés, aux publics cibles intéressés, ainsi qu'au temps et aux ressources disponibles. Cependant, Condition féminine Canada veut poser certains principes directeurs qui seront observés à chaque consultation.

Transparence

1. Les objectifs de la consultation seront rendus publics et communiqués dès le départ.
2. Les paramètres de la consultation seront clairement compris et déterminés avant qu'elle ne commence.
3. Les résultats de la consultation seront rendus publics.

Responsabilisation

4. Condition féminine Canada communiquera de nouveau avec les participantes et participants au sujet de ce qui a été dit et de ce que CFC a fait comme suite aux discussions. Ceci pourra inclure un sommaire des conseils reçus et un aperçu de la façon dont ils seront intégrés au processus de prise de décisions. Quand il sera possible de rendre publique la décision finale, les participantes et participants seront informés de celle-ci.
5. On demandera aux participantes et participants d'évaluer l'efficacité de chaque exercice de consultation, une fois ce dernier terminé.

Respect mutuel

6. Les consultations se dérouleront dans un climat de respect mutuel.
7. La méthode de consultation utilisée sera adaptée aux participantes et participants cibles, à l'objectif visé et aux ressources disponibles.
8. La consultation ne mènera pas toujours au consensus, mais elle devra aboutir à une meilleure compréhension des prises de position des participantes et participants.
9. Les méthodes de consultation utilisées devront respecter les rôles différents de Condition féminine Canada et des publics cibles, et des contraintes fonctionnelles propres à chacun.

Diversité et accessibilité

10. Divers groupes et particuliers seront consultés.
11. Condition féminine Canada entend aplanir autant d'obstacles que possible à la participation aux consultations. Cette démarche comprend l'utilisation d'un langage simple et clair, et peut-être aussi le recours à d'autres types de supports matériels et de médias, de l'aide financière quand le besoin s'en fait sentir (p. ex. pour le transport, la garde d'enfants), l'accessibilité à de l'information dans des langues autres que le français ou l'anglais, l'interprétation simultanée, le choix d'endroits

accessibles et répondant aux besoins des participantes et participants, et d'autres mesures.

Engagements

12. Condition féminine Canada a pris l'engagement de procéder à des consultations auprès de publics cibles. Cela fait partie intégrante du travail de l'organisme.
13. Condition féminine Canada va entretenir ses rapports actuels avec les groupes cibles, grâce à des communications, des consultations et des commentaires réguliers.

Contraintes

Coût : Chaque forme de consultation entraîne des coûts pour Condition féminine Canada et

pour les participantes et participants, qu'il s'agisse de temps ou d'argent, ou des deux. Dans le choix de la bonne méthode de consultation, nous comparerons les coûts par rapport aux objectifs et aux résultats recherchés. Condition féminine Canada tiendra compte du coût à déboursé par les personnes participant au processus de consultation.

Temps : Condition féminine Canada doit fréquemment observer des délais serrés dans la préparation de conseils en matière de politiques ou dans la prise de décisions opérationnelles. Les participantes et participants ont besoin de temps pour examiner les questions comme il se doit, consulter leurs propres membres et réseaux, et préparer une réponse réfléchie. Il faut donc souvent faire un compromis entre le temps alloué pour prendre une décision et le temps requis par les participantes et participants pour fournir la meilleure information possible.

Connaissances et information : L'inégalité d'accès à l'information, ou le fait de se faire une

fausse idée concernant la base de connaissance des participantes et participants peut limiter sérieusement l'efficacité des consultations. Dans un effort visant à rendre l'accès plus équitable, Condition féminine Canada fournira de l'information générale à toutes les participantes et participants.

Plan de consultation annuel

Condition féminine Canada a l'intention de produire et de distribuer aux publics cibles un plan de consultation annuel présentant les principales consultations prévues pour l'année suivante. Nous tenterons d'être à l'écoute des nouveaux besoins identifiés, tout en équilibrant temps et ressources disponibles pour les consultations. Le plan annuel signalera aux groupes les occasions de faire connaître leur point de vue concernant certaines questions.

C. Méthodes de consultation

Choix d'une méthode de consultation

Le nombre de méthodes et de formes de consultation possibles est presque infini, allant des réunions en personne à la participation par écrit, en passant par les consultations par voie électronique. Dans chaque situation, une forme différente tend à être plus indiquée qu'une autre, selon l'objectif de la consultation, les participantes et participants, le temps disponible et divers autres facteurs.

Nous avons combiné le vaste éventail de formes de consultation possibles dans les cinq méthodes de base qui s'appliquent le mieux, selon nous, à notre travail. Manifestement, chacune de ces méthodes peut être adaptée de différentes façons afin de créer de nombreuses variations et versions.

Les cinq méthodes de consultation de base sont brièvement décrites ci-après, de même que leurs avantages et leurs inconvénients, les conditions dans lesquelles elle est surtout efficace, et les cas auxquels elle doit être appliquée. (Nota : dans la présente section, CFC désigne Condition féminine Canada)

1. Consultations en personne à grande échelle

Description :

- d'environ 25 jusqu'à plusieurs centaines de personnes se rencontrent en personne au même endroit
- souvent sous forme de conférence : peut comprendre des délibérations en privé, réunions plénières et discussions en petits groupes, diverses présentations, séances de questions et de réponses, discussions, rapports de suivi
- il existe un grand nombre d'autres formes possibles et, selon l'objectif visé et les participantes et participants, CFC peut utiliser différentes méthodes pour obtenir des conseils d'orientation et le point de vue d'une grande assemblée (p. ex. des vidéoconférences peuvent lier des groupes provenant de diverses collectivités au Canada)
- peuvent être nationales ou régionales

Avantages :

- un nombre assez grand de groupes et de particuliers peuvent fournir leur point de vue
- prévoient l'interaction ou la discussion avec CFC ou entre les participantes et participants, ce qui permet aux idées de progresser plus rapidement
- processus très transparent : tout le monde voit et entend ce qui se passe

Inconvénients :

- peuvent coûter très cher
- il est assez délicat de décider qui est invité
- l'identité des invités détermine les résultats obtenus
- CFC a besoin d'un long délai et, si on s'attend à recevoir des commentaires substantiels, les participantes et participants ont également besoin de plus de temps
- risque élevé, en ce sens que des questions ou des groupes particuliers peuvent prendre le pas sur le programme
- la discussion peut très facilement demeurer à un niveau superficiel

Est surtout efficace quand :

- le programme correspond aux besoins de CFC et des participantes et participants, et ces personnes tirent des bienfaits immédiats de leur participation
- l'animation et la conception du processus sont excellents : la dynamique de ces séances peut facilement dévier du sujet, ou devenir source de division
- les renseignements de base et la préparation sont bons, si bien que la discussion peut porter sur les « vrais enjeux »
- la composition du groupe de participantes et participants est bien choisie : il y a diversité d'opinions et d'expérience, mais les objectifs sont communs

Cas auxquels elle doit être appliquée :

- s'applique utilement à tous les objectifs de consultation - elle tend cependant à être plus efficace lorsque les enjeux et les questions à aborder sont généraux, plutôt que lorsqu'ils sont spécialisés ou techniques
- quand il est important d'obtenir un grand éventail de points de vue

2. Consultations en petits groupes

Description :

- de 3 à environ 25 personnes se rencontrent en personne
- variantes possibles : séance ponctuelle, groupe de travail spécial, table ronde, téléconférence, vidéoconférence, etc. Il est possible pour les groupes très restreints de tenir des téléconférences, mais cela comporte un certain nombre d'obstacles (notamment la traduction). Cette formule a de meilleures chances de bien fonctionner pour les groupes de travail ou le partage d'information.
- ont tendance à se concentrer sur une question, un secteur ou une région en particulier
- peuvent être nationales ou régionales

Avantages :

- excellente interaction parmi les participantes et participants et avec CFC; permet la discussion des sujets en profondeur
- peuvent inclure des participantes et participants ayant des compétences spécialisées
- un délai minimal est requis, tant pour CFC (l'organisation est relativement simple) que pour les participantes et participants (il s'agit au départ d'expertes ou d'experts en la matière)

Inconvénients :

- la participation restreinte ne permet pas d'obtenir une bien grande diversité d'opinions
- le choix des participantes et participants est parfois délicat, ou difficile, compte tenu du nombre restreint d'invités possible
- peuvent avoir tendance à faire appel « toujours aux mêmes » ou à des « expertes ou experts », ce qui exclut les nouvelles idées

Est surtout efficace quand :

- l'objectif est clair et précis et requiert des compétences ou une expérience particulières
- les participantes et participants ont à peu près tous le même niveau de compétence
- les participantes et participants ont divers points de vue et expériences
- la préparation et les renseignements de base sont bons, si bien que le groupe peut se mettre au travail rapidement
- la présidence ou l'animation favorisent le processus
- en conjonction avec une autre méthode (p. ex. faire circuler un court questionnaire à un plus grand nombre de groupes ou un bref sondage téléphonique) visant à valider les résultats

Cas auxquels elle doit être appliquée :

- cette méthode s'applique utilement à tous les objectifs de consultation
- quand il est moins important d'obtenir un grand éventail de points de vue
- quand la question est urgente et le temps restreint
- quand les compétences nécessaires sont disponibles au sein d'un groupe limité de personnes

3. Document de travail avec participation par écrit

Description :

- CFC rédige un document d'information qui est distribué à un grand nombre de groupes et de particuliers
- les personnes intéressées répondent par écrit : lettres, mémoires ou, si CFC fournit un questionnaire, le formulaire de réponse dûment rempli
- dans certains cas (p. ex. l'évaluation des programmes et des services de CFC), il est utile d'assurer la confidentialité des réponses afin d'encourager l'expression complète et franche des vues des participantes et participants
- consultations habituellement nationales

Avantages :

- permet l'étude en profondeur d'une question par les participantes et participants
- permet une vaste participation, donc, un large éventail de points de vue
- la participation est volontaire; CFC n'envoie pas d'invitations
- processus économique
- réponses faciles à compiler, si le formulaire de réponse est utilisé

Inconvénients :

- requiert un long délai, tant de la part de CFC (pour préparer le document et attendre les réponses) que des participantes et participants (pour rédiger leurs réponses)
- le processus n'entraîne pas d'interaction, ni avec CFC ni entre les participantes et participants (c'est-à-dire aucune clarification des réponses)
- tend à faire double emploi parmi les participantes et participants : différents groupes donnent sensiblement les mêmes réponses
- l'accessibilité peut être considérablement restreinte par le langage (le document est-il rédigé en langage clair? est-il disponible dans des langues autres que le français et l'anglais?) et la forme écrite exclut les cultures non fondées sur la parole écrite
- des questions trop complexes peuvent intimider les participantes et participants ou entraîner des réponses fondées sur de fausses interprétations

Est surtout efficace quand :

- le document d'information est simple, accessible et bref
- le matériel écrit respecte le public cible (quant au langage, au contenu, au format, etc.)
- un court questionnaire, ou des questions clés, sont fournis
- les participantes et participants ont au moins un à deux mois pour répondre
- le processus est complété par d'autres méthodes

Cas auxquels elle doit être appliquée :

- quand le délai accordé est assez long
- quand les fonds disponibles sont limités
- quand une vaste participation est souhaitable
- quand les questions sont bien définies

4. Court questionnaire

Description :

- CFC rédige un très court compte rendu (p. ex. de 1 ou 2 pages) sur une question particulière, ainsi qu'un court questionnaire où on demande de fournir son point de vue sur la question
- le questionnaire est distribué à un grand nombre de groupes et de particuliers
- les personnes intéressées remplissent le questionnaire
- consultation habituellement nationale

Avantages :

- réponse rapide
- processus très focalisé : ne requiert pas autant d'effort de la part des participantes et participants
- possibilité de vaste participation
- participation volontaire, plutôt que l'envoi d'invitations par CFC
- processus économique
- peut être répété à tous les 2 ou 3 ans pour constater l'évolution des opinions

Inconvénients :

- pas d'interaction (pas d'occasion de clarifier les réponses)
- les questions tendent à susciter des réponses superficielles
- dépend beaucoup de la qualité du questionnaire et des documents d'information, qualité qui peut influencer les résultats

Est surtout efficace quand :

- la question est d'actualité ou préoccupe le grand public
- la question est ciblée et précise
- les renseignements de base et le questionnaire d'accompagnement sont clairs et simples

Cas auxquels elle doit être appliquée :

- quand la question est claire
- quand la question peut être décrite brièvement avec précision, et que des réponses significatives peuvent être obtenues en quelques questions
- quand un vaste éventail de points de vue est nécessaire
- quand le délai accordé est court

5. Discussion sur Internet

Description :

- CFC établit une discussion sur un sujet ou une question en particulier
- CFC donne les renseignements de base et pose quelques questions clés
- les groupes ou les particuliers intéressés ayant accès à Internet peuvent soumettre leurs idées et leurs points de vue
- le processus est national, en ce sens que n'importe qui, au Canada et ailleurs dans le monde, peut y avoir accès

Avantages :

- possibilité de vaste participation, dans les limites de l'accès à Internet
- les participantes et participants ont le libre-choix de participer à la discussion ou non; CFC ne les choisit pas
- processus interactif : les participantes et participants peuvent échanger des idées, et CFC peut demander des détails si une réponse n'est pas claire ou si elle est particulièrement intéressante
- réponse rapide
- processus économique, pour CFC comme pour les participantes et participants
- mise à jour et ajout d'information faciles; des participantes et participants peuvent signaler à d'autres des sources d'information sur Internet

Inconvénients :

- la participation se limite aux personnes qui ont accès à Internet (équipement, lignes téléphoniques, aptitudes techniques, abonnement à Internet, etc.) et qui connaissent le site de discussion
- les réponses peuvent être officieuses et brèves, plutôt qu'approfondies et plus réfléchies
- peut inclure des réponses de personnes qui ne font habituellement pas partie des publics cibles de CFC (peut-être est-ce aussi un avantage?)
- l'accès est aussi limité par la langue (langage clair, offert en français, en anglais et en d'autres langues, etc.)
- l'anonymat dans les réponses limite la responsabilisation et la transparence de la participation
- exige la promotion du site

Est surtout efficace quand :

- l'information de base et les questions sont claires et simples
- il y a assez de temps pour permettre l'interaction et la progression de la discussion, pour que les idées puissent être élaborées (minimum de 2 semaines)
- l'existence du site de discussion est largement connue

Cas auxquels elle doit être appliquée :

- pour explorer de nouvelles idées
- quand un enjeu ou une question en particulier est à l'étude
- quand des réponses officieuses conviennent
- comme complément à des méthodes plus éprouvées et plus accessibles
- à des groupes de travail ou des ateliers plutôt qu'à de vastes consultations

D. Prochaines étapes

Condition féminine Canada a pour objectif d'établir la relation de consultation la plus efficace qui soit, compte tenu des contraintes opérationnelles. Nous considérons cette relation comme étant essentielle pour bien nous acquitter de notre mandat et de nos responsabilités; c'est pourquoi votre participation et vos conseils peuvent nous aider.

Veillez nous faire part de vos observations sur tous les aspects des méthodes expliquées dans le présent document de travail, ou de vos recommandations sur la façon dont Condition féminine Canada devrait consulter les divers groupes. Si vous le désirez, vous pouvez utiliser les questions de discussion posées au début du présent document pour vous aider à préparer votre réponse.

Confidentialité

Les réponses sont envoyées à un tiers pour en respecter la confidentialité. Veuillez indiquer dans votre réponse si :

- vous souhaitez que vos commentaires restent anonymes;
- vous désirez mettre à la disposition de Condition féminine Canada le texte intégral de votre réponse ou qu'il serve éventuellement aux discussions de suivi, dans le cas où il y aurait des questions à clarifier au sujet de points soulevés dans votre document. Si vous choisissez cette option, **veuillez vous assurer de nous fournir** votre nom, adresse, numéros de téléphone et de télécopieur, ainsi que votre adresse électronique.

Dans un cas comme dans l'autre, il nous serait utile de connaître l'information suivante concernant votre organisation :

1. la portée : nationale, provinciale, régionale ou locale?
2. le mandat principal ou le domaine de travail
3. le nombre approximatif de membres

Condition féminine Canada passera en revue le résumé de tous les commentaires reçus. Le document définitif, que l'on espère avoir terminé cet automne, présentera les engagements officiels de l'organisme sur la façon dont nous entreprendrons la consultation à l'avenir. Ce document sera public et sera distribué à un grand nombre de groupes et de particuliers.

Veillez faire parvenir vos commentaires d'ici le 14 novembre 1997 :

Par la poste :

Catalyst Research

41, rue York, 3^e étage

Ottawa ON K1N 5S7

Par courrier électronique :

catalyst@web.net

Par télécopieur :

(613) 562-4033

Merci de votre temps et de vos points de vue.